

Recherches sociographiques



Jean-Marc PIOTTE, *Du combat au partenariat*

Jacques Rouillard

Volume 42, Number 1, 2001

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/057430ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/057430ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

ISSN

0034-1282 (print)

1705-6225 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Rouillard, J. (2001). Review of [Jean-Marc PIOTTE, *Du combat au partenariat*]. *Recherches sociographiques*, 42(1), 156–159. <https://doi.org/10.7202/057430ar>

Telle qu'elle s'est déroulée jusqu'en 1950, l'histoire de l'administration municipale montréalaise converge au départ avec les mouvements de réforme urbaine pour lutter contre la corruption et le laisser-faire en matière d'aménagement et de développement urbains. Elle culmine avec l'adoption d'une convention collective en 1944 qui change en profondeur les relations de travail, instaurant un modèle de gestion bureaucratique plus achevé. Dès lors, que deviennent les relations avec les citoyens ? Ces derniers sont-ils les premiers à tirer des bénéfices du nouveau système en place ou celui-ci ne favorise-t-il pas avant tout les fonctionnaires ? Dans quel sens doit aller la bureaucratisation alors que les exigences de modernisation proviennent moins des problèmes particuliers de l'administration municipale que des rapports que celle-ci entretient avec les autres instances publiques, d'une part, et avec les citoyens, d'autre part, dans le cadre d'une redéfinition des rapports entre l'État et la société civile ?

Ces questions, qui ne sont pas encore présentes en 1940 mais nous préoccupent davantage désormais peuvent trouver, dans cet ouvrage, des éléments de réponse indispensables pour penser le changement et la modernisation aujourd'hui. Même si depuis les années 1960 les défis de l'administration municipale sont différents, l'auteure nous rappelle que dans le passé, entre les intentions des réformateurs et la matérialisation de leurs projets sont survenus des résistances et des changements qui n'avaient pu être anticipés. Les administrations municipales demeurent des institutions récentes et fragiles, mentionne MONKKONEN (1988). Ce livre nous aide à saisir ce que cette assertion peut signifier dans le cas de Montréal – voire à nous prémunir contre l'angélisme – alors qu'une nouvelle vague de modernisation dans l'administration municipale est à nos portes.

Pierre HAMEL

*Institut d'urbanisme,
Université de Montréal.*

MONKKONEN, Eric H.

1988 *America Becomes Urban. The Development of U.S. Cities & Towns, 1780-1980*, Berkeley et Los Angeles, University of California Press.

Jean-Marc PIOTTE, *Du combat au partenariat*, Québec, Nota bene, 1998, 269 p.

L'auteur pourrait représenter la conscience critique du mouvement syndical dont il ne ménage pas les blâmes, tant de nos jours que dans les textes qu'il faisait paraître à l'époque de *Parti pris*. Sa critique a du mordant et son analyse, toujours plus ou moins marquée par le marxisme, porte à plusieurs égards. Les textes réunis dans ce livre ne sont pas inédits ; ils ont déjà été publiés dans un volume, des revues et des journaux depuis le début des années 1970. Certains textes sont fort pertinents, d'autres passablement dépassés. On peut les diviser en deux catégories selon qu'ils

ont été rédigés avant ou après le virage des centrales syndicales du milieu des années 1980.

Les textes parus dans les années 1970 ont beaucoup moins de pertinence si ce n'est pour un historien, car l'auteur a été un intellectuel influent sur les orientations des centrales syndicales, notamment à la CSN et à la CEQ. À cette époque, ces dernières disent s'inspirer du syndicalisme de combat par opposition au syndicalisme d'affaire pratiqué, jugeait-on, par les syndicats affiliés à la FTQ. Un des textes du recueil datant de 1973 définit clairement ce qu'on entendait par ces deux orientations. Le syndicalisme d'affaire est celui où la direction syndicale domine les travailleurs et s'efforce de les intégrer au système capitaliste en échange d'une mince portion du gâteau. En revanche, le syndicalisme de combat représente véritablement les intérêts des travailleurs car il cherche, à court terme, à limiter leur exploitation par une lutte permanente (grèves, griefs, occupations, etc.), et à œuvrer, à plus long terme, à la création d'un parti ouvrier qui se chargera d'abattre le système capitaliste. La typologie inspirée évidemment d'un marxisme plutôt orthodoxe est réductrice des différentes tendances qui ont animé le syndicalisme québécois. À tout regrouper dans le syndicalisme d'affaire, on en vient à ranger dans la même famille les syndicats internationaux qui ont milité pour la formation du CCF et du NPD avec les syndicats catholiques œuvrant au début du siècle.

En fait, l'objectif de l'auteur ici n'est pas tant de comprendre que de susciter à l'action. En présentant à peu près tout ce qu'il y a de syndicats au Québec comme pratiquant du syndicalisme d'affaire, il n'offrait plus guère de choix aux travailleurs que de verser dans le syndicalisme de combat. Mais ces derniers n'ont pas suivi ce cheminement et, à la fin des années 1970, l'auteur réalise « le fossé » entre ses aspirations révolutionnaires et la conscience réelle de la classe ouvrière. Il commence à se poser des questions sur sa vision plutôt manichéenne de la société. Faut-il classer le Parti québécois élu en 1976 parmi les partis bourgeois ? Comment interpréter la résistance des syndicats du secteur privé au syndicalisme de combat ?

L'auteur est amené ainsi à remettre en question ses convictions marxistes, non pas qu'il les rejette, mais il prend le parti d'être beaucoup moins dogmatique, plus nuancé dans son analyse et ses suggestions. La récession de 1982 et la sévère défaite du front commun l'année suivante contribuent également à ébranler ses opinions. Dans cette nouvelle conjoncture, il appelle, en 1984, à une nouvelle stratégie pour les syndicats. Rejetant l'affrontement qu'il privilégiait antérieurement et la concertation car elle est contraire à la dynamique des relations de travail, il propose au mouvement syndical une politique centrée sur le plein emploi à la suite du livre de Diane BELLEMARE et Lise POULIN-SIMON, *Le plein emploi : pourquoi ?* Effectivement, les centrales syndicales ont sauté à pieds joints dans ce projet qui leur permettait de rejoindre une préoccupation commune à l'ensemble des salariés. Mais pour parvenir au plein emploi, elles ont adopté une stratégie qui a eu l'heur de déplaire à l'auteur, la concertation et le partenariat.

Au cours des dernières années, il se fait le pourfendeur sans merci de cette orientation, alors que nombreux sont les intellectuels à en vanter les mérites, et qui reçoit un accueil plutôt enthousiaste chez nos gouvernants et les leaders d'opinion. Avec raison, il constate que le discours des centrales a changé au cours des deux

dernières décennies passant du combat au partenariat, de la confrontation à la concertation. « Auparavant, écrit-il, on valorisait la lutte, la grève, maintenant on valorise l'absence de conflit. » Il reproche notamment aux syndicats de partager les objectifs de la direction des entreprises, de ne plus distinguer entre le « eux » patronal et le « nous » syndical. En s'intégrant peu à peu aux objectifs de l'entreprise, les centrales en arrivent, en définitive, à endosser la logique du marché et à ne plus défendre les intérêts réels des travailleurs. Les deux sommets socioéconomiques de 1996 lui apparaissent le couronnement de cette logique où les centrales syndicales ont avalisé l'atteinte du déficit zéro au budget de l'État québécois. Pour atteindre cet objectif, le gouvernement a exigé, le mois suivant, de rouvrir les conventions collectives des employés des secteurs public et parapublic. La décision des dirigeants syndicaux en 1996 lui apparaît symptomatique de leur tendance à penser comme les leaders patronaux et gouvernementaux.

Le contexte économique a fortement changé depuis le début des années 1980. La croissance économique marquée par deux récessions est plus faible que dans les trois décennies antérieures et le chômage est resté très élevé jusqu'à tout récemment. Ce dernier facteur, de même que la plus grande ouverture des marchés, ont changé le rapport de force entre les syndicats et le patronat autant dans l'entreprise quand vient le temps de négocier des conventions collectives, que dans la lutte pour déterminer les grandes orientations sociales. Il en est résulté un affaiblissement syndical qui perdure encore malgré une certaine reprise économique. Les syndicats sont toujours placés sur la défensive et leur projet de société, qui repose toujours sur un rôle étendu de l'État, ne trouve guère preneur. Presque tous les politiciens ne jurent actuellement que par une baisse des impôts, ce qui ne peut que se traduire par une réduction de l'intervention étatique. Hier comme aujourd'hui, le progrès social ne découle pas automatiquement de la croissance économique.

Pour faciliter la création d'emplois, les centrales ont mis leur espoir dans le partenariat et un discours bonententiste depuis le milieu des années 1980. Ce sont elles qui ont souhaité vivement tous leurs vœux les sommets socio-économiques de 1996 avec les résultats que l'on sait. En faisant de la création d'emplois par l'entreprise privée un objectif prioritaire, il y avait danger que les centrales ne prennent à leur compte les objectifs patronaux de compétitivité, que les syndicats ne subordonnent leurs intérêts à ceux de l'entreprise, qu'ils oublient que les relations de travail reposent avant tout sur un rapport de force et sur des luttes. En fait, Piotte leur reproche d'être allées trop loin dans cette voie même s'il admet la nécessité de nouvelles stratégies – pas nécessairement la lutte à outrance – pour faire face à une conjoncture économique difficile. Avec lui, on doit admettre que le discours des centrales a bien changé depuis deux décennies. Il n'y a plus de condamnation péremptoire du système capitaliste ni de recherche d'une alternative politico-économique. On pourrait même dire que les centrales s'appliquent davantage à mieux intégrer le système capitaliste qu'à le transformer.

L'auteur amène un bon point quand il fait valoir qu'on doit juger la nouvelle orientation syndicale à ses fruits pour les travailleurs. Et à ce tableau, les résultats ne sont pas brillants ; il note le niveau de chômage toujours élevé, la hausse de la précarité de l'emploi et la détérioration des conditions de travail. L'auteur aurait pu

insister davantage sur ce propos en notant, par exemple, que le salaire réel moyen des travailleurs n'a pas augmenté dans les vingt-cinq dernières années. Les faibles augmentations salariales ne réussissent pas à compenser la hausse des prix, du jamais vu depuis le début du siècle sur une aussi longue période. Et pourtant, le PIB croît en terme réel tout comme la productivité du travail. En fait, les salariés, syndiqués ou non, ne profitent pas de la croissance de la richesse collective depuis un quart de siècle. La situation est la même au sud de notre frontière où, malgré ladite prospérité, le salaire médian réel des travailleurs américains en 1998 ne dépasse pas celui de 1973. Le faible niveau de chômage chez nos voisins devrait pousser les salaires à la hausse, mais ce n'est pas le cas, sauf très légèrement depuis les trois dernières années. Une étude américaine solide sur le sujet (*The State of Working America, 1998-1999*) attribue ce développement aux faibles augmentations du salaire minimum, à la croissance de l'emploi dans les industries de services généralement moins bien payés et à la faiblesse du syndicalisme dans ce pays. J'ai bien peur qu'on puisse porter le même diagnostic au Québec.

Jacques ROUILLARD

Département d'histoire,
Université de Montréal.

Jacques ROUILLARD et Henri GOULET, *Solidarité et détermination. Histoire de la Fraternité des policiers et policières de la Communauté urbaine de Montréal*, Montréal, Boréal, 1999, 365 p.

Ce livre de Jacques Rouillard et de Henri Goulet, comme l'indique son titre, relate l'histoire de la Fraternité des policiers et des policières de la Communauté urbaine de Montréal, histoire marquée par une solidarité et une détermination pratiquement à toute épreuve de la part de ses membres. Les auteurs nous présentent « les passions, les convictions, les actions et, surtout, l'engagement de policiers qui ont défendu ardemment et parfois chèrement le droit de leurs confrères et consœurs d'appartenir à un syndicat » (préface). Cette histoire du syndicalisme policier à Montréal, même si elle provient d'une demande du Conseil de direction de la Fraternité, n'est pas un hommage à la Fraternité ou « une histoire officielle ». Bien que l'on sente parfois la sympathie des auteurs à l'égard du syndicalisme, ceux-ci ont su relater les faits tels qu'ils se sont présentés à eux tout en les situant bien dans leur contexte. Forts de leur connaissance du syndicalisme québécois, ces historiens ont également été en mesure de déceler les particularités du syndicalisme policier. Leur présentation du syndicalisme policier montréalais est écrite dans une prose simple, directe, efficace et sans prétention. À l'aide de tableaux statistiques, de coupures de journaux, de procès-verbaux, d'anecdotes et de quelques photos, les auteurs ont également su agrémente la lecture de leur livre et en faciliter la compréhension.